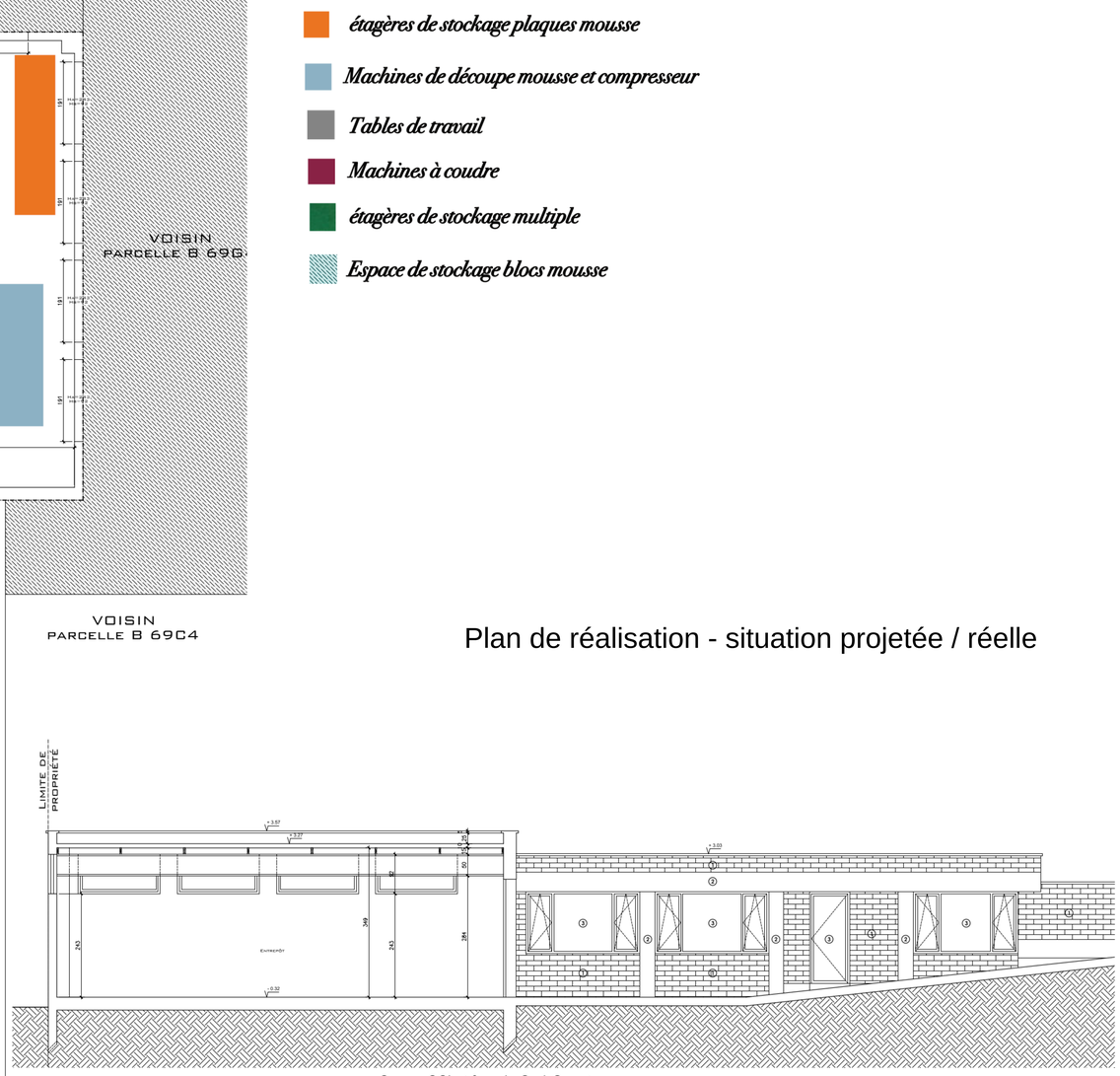
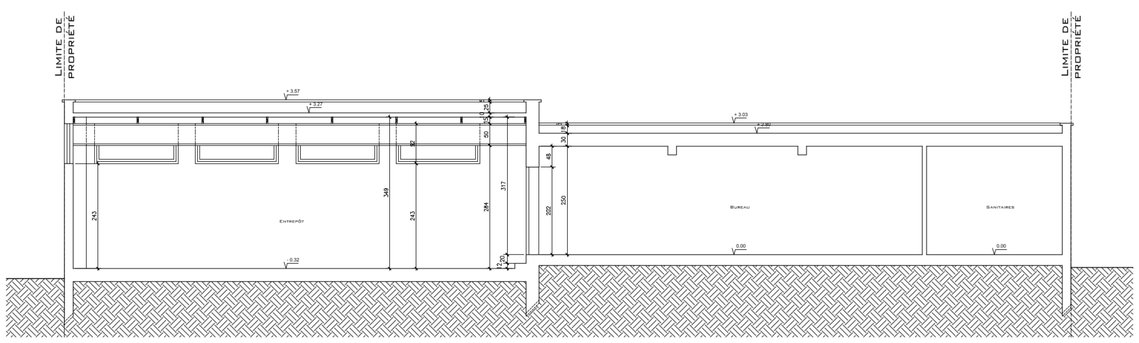


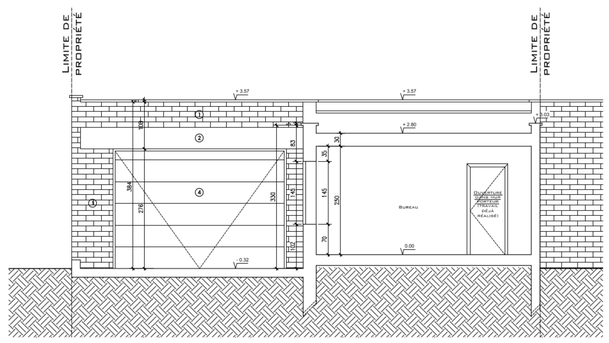
Plan du rez-de-chaussée



Coupe CC' et façade Sud-Ouest



Coupe AA'



Coupe BB' et façade Sud-Est

étagères de stockage plaques mousse

Machines de découpe mousse et compresseur

Tables de travail

Machines à coudre

étagères de stockage multiple

Espace de stockage blocs mousse

Légende matériaux

1. Brique maçonnerie ton rouge
2. Peinture blanche sur structure en béton
3. Menuiserie en pvc ton blanc
4. Porte de garage métallique ton anthracite

Plan de réalisation - situation projetée / réelle

Demandeur : *Aux Ateliers de Papymousse srl*
Rue Louis Delhove, 44
1083 Ganshoren

Sise : Rue Louis Delhove, 44
1083 Ganshoren

Objet : *Changement de destination d'entrepot vers atelier*

Signature :

Région Bruxelloise	
Commune de Ganshoren	
Cadastre: 2 DIV - Section B Parcelle n° 68 R 4	
Le Maître de l'Ouvrage:	
Architecte:	
Plan n° 2/2	Format A0
Ech: 1/50	

Permis d'urbanisme

MODIFICATIONS	DATE	INDICE

Sauf convention contraire et écrite, nos relations sont régies par le barème des honoraires de l'Ordre des Architectes.
Ce plan représente les dispositions générales et accompagne la demande de bâtir.
La responsabilité de l'architecte ne peut être engagée que si le Maître de l'Ouvrage l'avertit par lettre recommandée du début des travaux.
Toutes poutres métalliques et ouvrages en béton sont à calculer par un ingénieur civil aux frais de l'entrepreneur, sauf avis contraire au cahier des charges.
L'entrepreneur est tenu de vérifier sur chantier les cotes de ce plan.